



La transformation de l'offre vue par APF France handicap

www.apf-francehandicap.org

- D'où je parle
- Notre cadre de réflexion
- Notre implication sur les chantiers nationaux
- Nos axes stratégiques en matière d'offre de service



www.apf-francehandicap.org

D'où je parle : présentation d'APF France handicap



L'histoire d'APF France handicap

APF France handicap est un mouvement national de personnes en situation de handicap et de leur famille.

Créée en 1933 par 4 jeunes hommes atteints par la poliomyélite révoltés contre l'exclusion dont ils sont victimes.

Les buts d'APF France handicap sont notamment :

- la représentation, la défense et le soutien à titre collectif et individuel des personnes en situation de handicap et la lutte contre les discriminations
- la pleine et effective participation à la société des personnes en situation de handicap sur la base de l'égalité avec les autres
- l'amélioration de la réponse aux besoins, de la situation sociale et matérielle, de l'état de santé, à tous les âges de la vie, des personnes en situation de handicap ainsi que de leur famille et de leurs proches aidants

ACTEURS*



ADHÉRENTS



ÉLUS



SALARIÉS,
BÉNÉVOLES ET
VOLONTAIRES...



USAGERS

100 000

Acteurs sont mobilisés dans plus de 530 structures autour des projets et actions d'APF France handicap

21 000 adhérents

30 000 usagers

14 600 salariés

25 000 bénévoles



Nos actions

Sensibilise l'opinion publique et les décideurs à la question du handicap

2000

adhérents ayant un mandat de représentation extérieure



Apporte un soutien juridique spécialisé

1482

réponses apportées et 57 recours contentieux individuels



Crée du lien avec les personnes isolées

96

délégations réparties sur 46 territoires au plus près des besoins des personnes en situation de handicap et de leur famille



Accompagne des personnes en situation de handicap éloignées de l'emploi

1000

personnes soutenues au quotidien



Organise des séjours de vacances, des activités culturelles et de loisirs

1069

personnes en situation de handicap parties en vacances



Mène des actions de formation professionnelle

12 144

heures de formation dispensées à 5945 stagiaires



Accompagne des enfants et des adolescents en situation de handicap

109 structures

13 structures de dépistage précoce du handicap et de rééducation fonctionnelle

67 services sociaux, de soins à domicile et de soins de suite et de réadaptation

26 instituts d'éducation motrice ou médico-éducatifs

3 structures pour enfants ou adolescents polyhandicapés



Accompagne des adultes en situation de handicap

252 structures

9 solutions d'habitat alternatif

104 structures d'hébergement médicalisé ou non

139 services sociaux et / ou de soins à domicile



Propose des solutions pour l'emploi des personnes en situation de handicap

50

structures emploi APF Entreprise

25 entreprises adaptées

25 établissements et services d'aide par le travail



Informe les personnes et leur famille

12 000

abonnées au magazine Faire Face

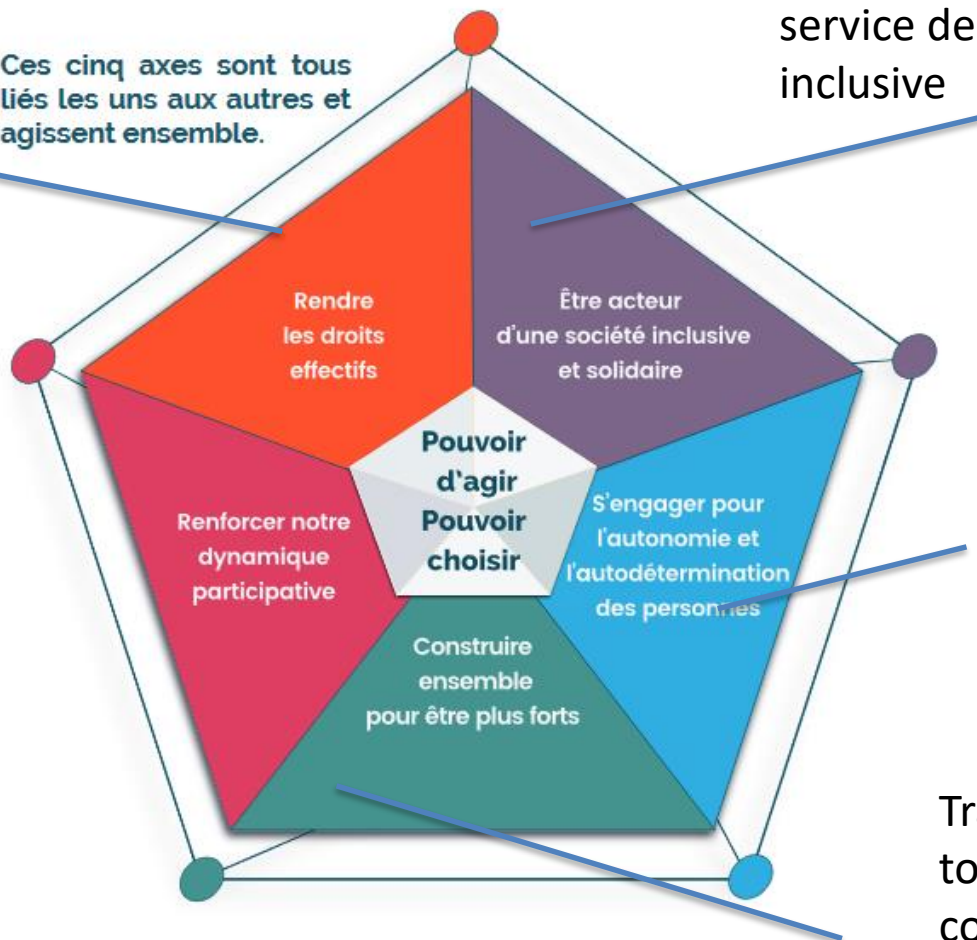
faireface
MIEUX VIVRE LE HANDICAP

Le projet associatif « Pouvoir d'agir, pour choisir »

Offre de service innovante
fondée sur les droits et au
service de la transition
inclusive

Qualité de vie
ressentie

Ces cinq axes sont tous
liés les uns aux autres et
agissent ensemble.



dynamique de
"réponse"
individuelle,
inclusive et
évolutive, dans la
proximité

Travailler avec
tous, en externe
comme en
interne



APF France handicap est donc fortement engagée dans la transition inclusive :

- Participation aux chantiers nationaux
- Adaptation de son offre





www.apf-francehandicap.org



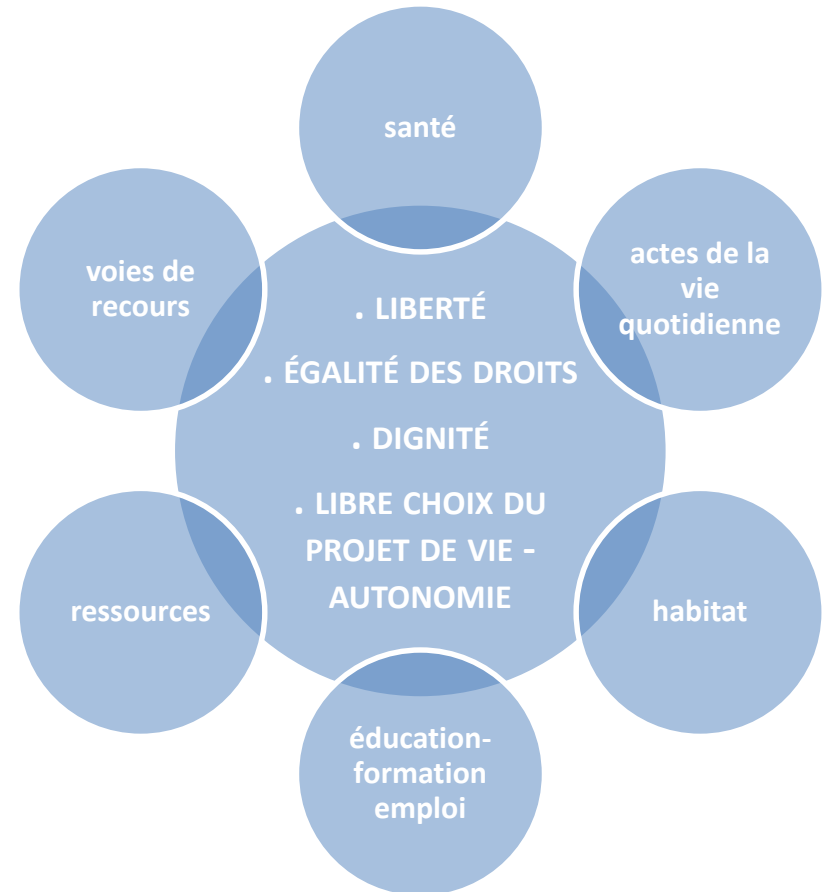
Notre cadre de réflexion :
approche par les droits
fondamentaux

- 2006 ratifié en 2010 - Article 19 de la [CIDPH](#) - Autonomie de vie et inclusion dans la société :
 - *la même liberté de choix que les autres personnes,*
 - *pas obligées de vivre dans un milieu de vie particulier,*
 - *Accès à une gamme de services à domicile ou en établissement et autres services sociaux d'accompagnement.*
- Mars 2019 - [Rapport de la rapporteure spéciale de l'Onu sur les droits des personnes handicapées](#) :
 - *« Il n'existe pas de « bons établissements d'accueil » puisqu'ils imposent tous un certain mode d'existence qui limite les possibilités de vivre une vie agréable sur la base de l'égalité avec les autres. »*
 - *« Fermer progressivement tous les EMS existants » (notamment « afin de permettre à tous les enfants handicapés d'être scolarisés »)*

- Février 2010 : Recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres relative à la désinstitutionnalisation des enfants handicapés et leur vie au sein de la collectivité :
« *prendre toutes les mesures législatives, administratives et autres (...) afin de remplacer l'offre institutionnelle par des services de proximité dans un délai raisonnable et grâce à une démarche globale* »
- 2013-2015 Guide des bonnes pratiques en matière de désinstitutionnalisation du CEDIS :
« *Désinstitutionnaliser ce n'est pas « faire sortir » les personnes des entités institutionnelles. C'est mettre en œuvre un processus d'accompagnement de personnes citoyennes à part entière en situation de handicap, devant leur permettre de s'émanciper pour mener une existence répondant à leurs désirs, leurs besoins et leur capacité. C'est prioriser l'intérêt de la personne avant même celui de l'institution et de ses acteurs* »



- Le respect des droits fondamentaux de toute personne est la « colonne vertébrale » de toutes les formes d'accompagnement.
- Toute personne accompagnée, avant d'être un usager est un individu disposant des mêmes droits fondamentaux que tout autre individu et que son statut d'usager ne peut permettre de les minorer.
 - ➔ Vient interroger la tension liberté/sécurité





« L'offre de service s'enracine dans les droits fondamentaux (...) ».

2 leviers :

- l'autodétermination : être informé, choisir, essayer, changer d'avis ...
- la participation à la conception et l'évaluation de l'offre, à la société.
la parole est sollicitée et prise en compte



Les conditions de la transition inclusive



Nous attendons une mobilisation forte des pouvoirs publics pour un changement profond de société et de regard et notamment pour :

- Lever les obstacles physiques, culturels et organisationnels
- Permettre l'accès à l'information
- Garantir un niveau de ressource décent et un accès intégrale
- Lutter contre le non-recours aux droits





Les conditions de la transition inclusive

Pour cela, il faut :

- Veiller à développer une offre de service :
 - graduée, évolutive, en contenu comme en intensité
 - avec un accès équitable à tous, financier comme géographique
- Faire évoluer les dispositifs législatifs, réglementaires et financiers
- Co-construire des politiques publiques

Se prémunir des dérives

- ne doit pas conduire à substituer la solidarité familiale à celle nationale;
- ne doit pas se traduire par une précarisation des personnes et de leur entourage ni par une limitation des choix du fait de ressources insuffisantes ;
- ne peut être pilotée par la recherche systématique d'économies budgétaires ;
- ne peut se traduire par un appauvrissement de l'offre de service:





Notre participation aux chantiers nationaux

www.apf-francehandicap.org

Le rapport Vachey - Jeannet

Le rapport Piveteau

Serafin PH

(novembre 2014)

Allocation de la ressources :

- équitable,
- simplifiée,
- qui répond aux enjeux d'une réponse accompagnées pour tous

Réforme de la tarification des SAAD

Plan d'actions « ambition transformation » 2019-2022

Des mesures diverses depuis 2016

- Plan de prévention et d'arrêt des départs en Belgique
- Axes de développement par type de public
- Dispositif de modularité des parcours
- Outils budgétaire et administratif

Une réponse accompagnée pour tous

(2015-2018 puis généralisation)

- bénéficier d'une réponse globale, adaptée et accompagnée dans le temps
- quelle que soit la complexité ou la gravité de la situation

Communauté 360°

Création d'une cinquième branche autonomie à partir de 2021

Stratégie par public

- La stratégie quinquennale de transformation de l'offre de service – 2016
 - [Handicap psychique](#)
 - [Polyhandicap](#)
- [La stratégie nationale de soutien et d'accompagnement des aidants des personnes en situation de handicap :2016 + 2019](#)
- [La stratégie pour l'autisme au sein des troubles neuro-développement \(TND\) 2018-2022](#)
- PMND 2014-2019
- Schéma handicap rare

Dispositifs

- PCPE
- L'emploi accompagné
- L'habitat inclusif
- L'externalisation des UE (focus sur les UEM notamment pour l'autisme)
- L'accueil temporaire, le répit
- Le dispositif ITEP
- Les fonctionnements en dispositif et en établissement ressource
- ""

Outils

- CPOM
- Guide de mesure de l'activité
- Réforme de la nomenclature
- Dispositif d'évaluation
- ...

- Réponse souple, adaptable et modulable quelque soit la nature des besoins
- Une visée inclusive et participative
- La co-construction, la coordination et la coopération des acteurs

⇒ **Vient interroger de manière collective :**

- L'évaluation des besoins individuels et collectifs
- Les procédures d'orientation
- Les autorisations et le financement des ESMS
- Les postures professionnelles des acteurs



www.apf-francehandicap.org

Nos axes stratégiques en matière d'offre de service

Se décline en 4 objectifs stratégiques :

1. co-construire la transition inclusive avec les personnes et faire reposer l'animation de l'offre de service, médico-sociale ou non, sur une approche par les droits

Un exemple le [collège de la médiation](#)



2. mettre en place une offre médico-sociale modulable pour permettre une gradation des réponses

Voir diapo suivante

Les trois dimensions de la transformation « gestionnaire »

DIMENSION ECONOMIQUE

CPOM, SERAFIN

DIMENSION ORGANISATIONNELLE

POLE, PLATEFORME, PCPE,
HABITAT ET BÂTI

DIMENSION MANAGERIALE ET RH

COORDINATION D'ACTEURS,
EVOLUTION DES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES

- Une transformation programmée du modèle économique
- Un modèle d'organisation passant de l'établissement au service, voir « multiservice »
 - Quels métiers ? « ajustement frictionnel » et nouveaux métiers
- De l'autorisation longue durée à la « revoyure quinquennale » des financements et objectifs
- Quelle souplesse contractuelle ? Quels modes d'aménagement des temps de travail ?



La feuille de route de l'offre de service

Se décline en 4 objectifs stratégiques :

3. renforcer la capacité d'APF France handicap à agir pour le développement d'un environnement inclusif en s'appuyant notamment sur le mouvement (délégations, instances nationales)

Ex. Rôle des [délégations sur la lutte contre l'isolement](#) (notamment en période COVID-19)

4. innover pour s'adapter en continu aux attentes et besoins

Ex. APF Innove ! / APF résonne !

La seule manière de réussir c'est de :

- co-construire avec tous
- en tenant compte des aspirations des personnes



Pour se prémunir de certaines dérives

